

La défense internationale de la langue française

Autor(en): **Viatte, Auguste**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **59 (1955)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La défense internationale de la langue française

PAR AUGUSTE VIATTE

Professeur de littérature française à l'École polytechnique fédérale

Bien sûr, la langue française reste universelle. Lorsque Rivarol, en 1782, prononçait à ce sujet son fameux discours, il ne songeait en réalité qu'aux aristocraties lettrées d'Europe : langue maternelle, aujourd'hui, de millions d'hommes sur les cinq continents, langue de culture dans la majeure partie de la zone méditerranéenne et de l'Amérique latine, elle a gagné outre-mer au moins autant de terrain qu'elle n'en perdait ailleurs. Mais il ne s'agit plus d'une hégémonie incontestée. Elle s'est heurtée aux nationalismes, à l'éveil littéraire des peuples germaniques ou slaves, puis aux conquêtes plus ou moins durables imposant l'étude de l'allemand ou du russe ; elle trouve devant elle la concurrence de l'anglais. Ceux qui le parlent sont plus de deux cent soixante millions ; ils forment les nations les plus puissantes de l'Occident, le Commonwealth britannique, les États-Unis, les plus commerçantes aussi, et tout en même temps les plus obstinées à n'employer que leur propre langue ; celle-ci bénéficie de leur dynamisme ; le sport, le film, les techniques la répandent ; leurs Universités attirent les boursiers à coups de livres sterling ou de dollars ; la France n'a guère les moyens matériels de rivaliser avec elles sur ce plan. Impossible à un homme d'affaires d'ignorer l'anglais. « L'anglais, langue universelle, écrit M. Marc Blancpain, est d'abord une langue de fait et de nécessité ; le français, langue universelle, est davantage une langue de choix qu'une langue de fait. »

Doit-on faire la part du feu ? Oui, répond un mouvement, le Monde bilingue, qui suscite d'ardents partisans et de véhéments adversaires ; acceptons le bilinguisme franco-anglais, propageons-le, nous y gagnerons. Si tous les Anglo-Saxons apprenaient le français, si tous les Français apprenaient l'anglais, si les autres nations adoptaient le français ou l'anglais comme langue seconde, ce serait à la fois le maintien de l'universalité, fût-elle dédoublée, et le rétablisse-

ment d'une harmonie qu'a détruite l'anarchie actuelle. Le Monde bilingue souhaite introduire ce bilinguisme dès l'école primaire et entreprend dans cet esprit le jumelage de petites villes françaises avec des villes anglaises ou américaines. Erreur, ripostent les contradicteurs : si l'option devient obligatoire, les tiers, Suédois ou Brésiliens, devront en pratique choisir l'anglais ; ce sera chez eux, presque partout, l'effacement du français ; et les échanges unilatéraux aboutiraient à un appauvrissement spirituel : la zone du français a peut-être ses rapports les plus suivis avec celle de l'anglais, mais ne saurait lui sacrifier l'allemand, ou l'espagnol, ou le russe. Nul ne conteste sans doute les bienfaits d'une compénétration entre les deux grandes cultures occidentales. Mais quoi qu'il en advienne, tant que le français reste pour beaucoup une « langue de choix », l'utilité subsiste d'orienter le choix.

La France officielle s'en est rendu compte, mais lentement, et presque à regret. L'esprit français répugne à mêler le politique et le culturel ; il a en horreur le dirigisme en matière d'intelligence, il redoute le moindre soupçon de masquer des intrigues sous le couvert des idées ; ajoutons une tendance cartésienne à dissocier la spéculation et l'action, et un manque d'intérêt trop fréquent pour le monde extérieur. Si les professeurs français à l'étranger ont fini par se grouper, c'est avant tout pour des raisons de carrière, et en raison de cette indifférence même qui compromettrait leur avancement au retour. Par la force des choses, leurs Congrès annuels en viennent cependant à débattre les problèmes généraux de notre culture et de sa situation internationale. Mais jusqu'à la guerre ce qu'on appelait le Service des Oeuvres françaises n'occupait au Quai d'Orsay qu'une demi-douzaine de fonctionnaires ; même depuis, il est arrivé que les Chambres aient supprimé d'un trait de plume presque tous les attachés culturels, sous prétexte d'économie ; l'administration des Finances lésine et rogne sans cesse. Il a fallu, pour remonter le courant, l'exemple des rivaux, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne avec son British Council, l'émulation qui porte même un petit pays comme la Suisse à insérer dans ses légations un service de cette nature, l'action enfin de trois grands directeurs — Henri Laugier, professeur à la Sorbonne, qui a donné à la Direction des Relations culturelles l'ampleur indispensable, Louis Joxe, devenu ensuite ambassadeur à Moscou puis à Bonn, et leur successeur M. de Bourbon-Busset. Les Instituts français à l'étranger, dont le plus ancien, celui de Florence, ne remonte qu'à 1909, n'en atteignent pas moins le nombre de trente-quatre, petits ou grands, quelques-uns, comme ceux d'Espagne, offrant un cycle complet d'études depuis le Jardin d'enfants jusqu'à la licence : à lui seul ce fait est révélateur, car ils sont là pour répondre aux demandes ; leurs maîtres sont partis parce qu'on les appelait, non parce qu'on les envoyait, et s'ils n'attiraient assez d'élèves les épluchages du budget, soyons-en sûrs, auraient tôt fait de leur couper les vivres...

Néanmoins ce qui est gouvernemental ne joue en pareille matière qu'un rôle secondaire. L'impulsion ne vient pas du centre ; la défense de la langue est surtout le fait d'organismes privés et souvent périphériques, — contraste avec la centralisation politique de la France et la condensation de sa vie spirituelle dans la capitale. C'est à Tunis que s'est fondée en 1883 l'Alliance française, sous la présidence d'un grand diplomate, Paul Cambon, alors résident général, et avec le concours de personnalités aussi diverses que le cardinal Lavigerie et le très laïque Paul Bert. Bien que son siège central se soit établi depuis lors à Paris, sa structure reste fédérale : chaque Alliance ou chaque groupe national d'Alliances a son autonomie et décide souverainement de ses activités. La principale au début a été l'enseignement : il s'agissait de multiplier des cours spécialisés dans l'étude de la langue, parallèlement aux écoles religieuses des missions catholiques ou protestantes et de l'Alliance Israélite universelle, ou à celles que devait créer plus tard la Mission laïque. Contrairement à ce que beaucoup imaginent, cette activité prime encore les autres. Tantôt elle se développe jusqu'à mettre sur pied des écoles complètes — à Buenos Ayres par exemple, où 5000 élèves suivent un cycle de sept ans —, tantôt, et plus souvent, elle se limite à des leçons de français, assurées par des professeurs venus de France — on en comptait 86 en 1954 — ou très fréquemment par des personnes de bonne volonté recrutées sur place. Elle a même augmenté d'importance à mesure que s'affirmait la nécessité d'un effort. Non sans résultat : de 12.000 en 1944 — et de 29.000 en 1939 — l'effectif des élèves, en dix ans, est remonté à près de 72.000. A Paris même, une Ecole pratique accueille plus de 2000 étrangers qui se destinent en général à l'enseignement de notre langue, et leur décerne tout un assortiment de diplômes — plus, depuis peu, un Certificat d'Etudes commerciales en français à l'intention des futurs interprètes. Le titre d'Ecole « pratique » en indique bien l'esprit. « Il appartient à d'autres, écrivait le secrétaire général de l'Association, de faire connaître, hors de France, par le truchement des langues étrangères, ce que la France d'aujourd'hui accomplit dans les domaines les plus divers. Ce n'est pas là notre besogne. Il appartient à d'autres services ou à d'autres œuvres de distribuer le haut enseignement universitaire. Ce n'est pas là notre besogne. Notre besogne, c'est de maintenir dans la fidélité à la langue française les élites étrangères. C'est aussi d'encourager, partout où nous pouvons le faire, et par tous les moyens en notre pouvoir, l'enseignement du français ; c'est, enfin et surtout, d'enseigner le français, langue vivante, partout où il est nécessaire de l'enseigner. »

Si cet aspect scolaire apparaît moins en Suisse, c'est qu'il n'y a point carence dans l'enseignement ; nous connaissons donc mieux l'autre aspect, « fidélité des élites ». Il se traduit par des bibliothèques — trois cents dans le monde —, par des ciné-clubs, surtout hors d'Europe, et par des tournées de conférences. Leurs organismes s'efforcent

de réagir contre la caricature légendaire du vieux monsieur décoratif et décoré amusant par ses balivernes un public d'oisifs : ils proposent des sujets et des orateurs capables d'illustrer les productions les plus diverses du génie français, et, à notre âge féru de technique, ils insistent sur les réalisations techniques, sans toutefois céder à la mode au point de prêter l'attrait permanent des lettres et des arts. En d'autres domaines notre civilisation ne laisse aucunement à désirer, il faut le dire et le montrer ; mais il serait absurde d'ignorer celui dans lequel sa supériorité est reconnue, et les valeurs où beaucoup voient l'essentiel de son message.

Voilà ce qu'est l'Alliance française. Il importait de mettre en lumière la prédominance de ses tâches linguistiques et la libre collaboration de ses groupements égaux. Nous sommes loin de la « cinquième colonne » dont certains plumitifs ont feint de s'affoler. A la vérité, la source de telles élucubrations se retrouve aisément : c'est une brochure éditée par les nazis, au temps où ils prétendaient « extirper le poison français » d'Europe centrale ; de sorte qu'elles retombent sur leurs auteurs et témoignent chez eux d'une singulière nostalgie envers l'atmosphère du Troisième Reich.

En fait, il y a si peu, en France, l'équivalent d'un impérialisme culturel, la défense même de la langue est si souvent absente des préoccupations courantes, qu'il est nécessaire d'en persuader sans cesse un public insoucieux. L'Alliance française s'y emploie en ce qui la concerne, par ses Comités de France, par les exposés de son secrétaire général Marc Blancpain, par son bulletin, dont Georges Duhamel a fait un supplément du *Mercure de France*. Depuis la guerre, une autre association, Culture Française, s'est donné plus particulièrement cette tâche. Il existait auparavant une Association internationale des Ecrivains de langue française ; quelques-uns de ses membres ont constitué le premier noyau du nouveau groupement, autour d'une personnalité influente du barreau parisien, M. Ernest Lémonon. Ses animateurs se recrutent dans les milieux intellectuels de tout ordre, — écrivains, universitaires, éditeurs ; on rencontre parmi eux le linguiste Albert Dauzat ou le philosophe Jacques Duron (de qui relève la direction des Lettres au ministère des Arts et des Lettres), Jacques Hérissay qui préside l'Association des Ecrivains catholiques ou Raymond Ronze qui dirige le Groupement des Universités pour les relations avec l'Amérique latine ; bien placés pour savoir ce qui se passe et pour agir efficacement, ils s'occupent moins de fonder que de faire mieux connaître ce qui existe et de tracer un bilan. Une revue bimensuelle, intitulée elle aussi *Culture française*, publie des articles sur l'état des choses, pays par pays — la Suisse y a fait l'objet d'études de Charly Clerc, de Maurice Zermatten, de Guido Calgari, d'Henri Perrochon, — sur les diverses activités dont elle facilite ainsi la connaissance réciproque, ou sur des problèmes généraux et controversés tels que celui du Monde bilingue : en pareil cas un numéro spécial

expose impartialement le pour et le contre et, sans conclure, fournit les matériaux nécessaires à une conclusion. Culture française organise aussi des conférences où des voyageurs français ou étrangers dégagent les leçons de leurs expériences ; elle a formé des groupes d'amis qui lui procurent des correspondances ou leur apportent leurs points de vue.

Beaucoup de sociétés locales, en outre, répondent à des besoins particuliers. Quelques-unes, antérieures à l'Alliance française, s'y sont agrégées ensuite pour recueillir les avantages d'un circuit : ainsi l'Institut canadien de Québec, plus que centenaire, ou l'Athénée louisianais, centenaire aux trois quarts, qui a retardé de vingt-cinq ans l'extinction de la littérature française aux bouches du Mississipi, publié des *Comptes rendus*, véritable revue originale malgré leur titre trop modeste, où les écrivains régionaux trouvaient leur moyen d'expression, et qui rassemble maintenant encore les fidèles de notre langue¹. Les années 1850 à 1880 ont été particulièrement riches en initiatives de ce genre auxquelles se rattache la Société jurassienne d'Emulation : comme dans l'Emulation, la défense de la langue s'accompagne d'un approfondissement général de la culture et stimule parfois l'éveil d'une collectivité tout entière. Il ne manque pas non plus de groupes plus récents, tels les Amis de la Culture française à Zurich, qui tiennent à garder leur autonomie tout en travaillant en commun avec les Alliances et autres associations similaires. Dans les pays de langue française en particulier, la nature des problèmes appelait des efforts à la fois plus amples et plus spécialisés. La culture française n'y est pas une greffe, mais la substance même de l'âme nationale ; sa disparition signifierait la mort ; elle prend toutefois une allure, elle s'insère dans un contexte qui ne sont pas ceux de Paris, elle a besoin du patrimoine commun pour durer, tout en y ajoutant des acquisitions valables ; elle est plus menacée de s'altérer (d'où une tendance au purisme linguistique) et comme il s'agit en général de populations peu nombreuses, dispersées, unies à des majorités d'autre langue et d'autre culture, une menace plane toujours. Elle nécessite, sur place, une prise de conscience à laquelle aucune impulsion extérieure ne peut suppléer. Seuls les Jurassiens peuvent penser à fond les problèmes du Jura, les Wallons ceux de Wallonie, les Canadiens ceux du Québec ; mais les analogies permettent de les confronter avec fruit. En Amérique, le Comité de la Survivance française, devenu aujourd'hui Comité de la Vie française, assure la confrontation. Survivance : le mot exprimait l'état précaire des groupes humains laissés outre-mer par les cessions de 1763, et qui, enracinés, ont donné naissance à de nouveaux peuples. Ils ont eu à soutenir des luttes politiques pour garantir l'usage légal de leur langue, pour obtenir leurs écoles ; ils sont exposés à la conta-

1 Voir à ce sujet, et au sujet du Comité de la Survivance, mon article sur la *Diffusion du français en Amérique*, dans les *Actes de l'Emulation*, 1950.

mination de l'anglais, à la pression de tout un continent en plein essor dont la radio, la télévision, la publicité diffusent les manières de parler et de vivre : c'est merveille si, aux bords du Saint-Laurent, ils tiennent le coup assez pour avoir substitué au terme de survivance celui de vie, mieux approprié ; ailleurs, dans l'Ouest canadien, en Louisiane, en Nouvelle-Angleterre, le terme de survivance conviendrait encore, avec ce qu'il implique d'acharnement à se débattre et d'incertitude sur l'issue. Trois Congrès de la Langue française, à Québec, sous les auspices de l'Université Laval, en 1912, 1937 et 1952, ont successivement fait le point, donné lieu à des études savantes et à des résolutions pratiques, mis en contact des participants venus de tous les horizons ; c'est du deuxième qu'est né le Comité dont nous parlons. Trois ou quatre fois par an, il réunit des délégués de chaque région ; il formule des directives, il décerne des bourses et des subsides, il organise des voyages de liaison, il publie une revue, *Vie française* ; il intervient, le cas échéant, auprès des autorités religieuses ou des pouvoirs politiques, et son action n'a pas peu contribué à doter récemment l'Ouest d'un réseau radiophonique français. Un Comité français de la Survivance, que préside M. Robert de Caix, le représente à Paris ; il diffuse sa revue, organise des conférences, des réceptions, à l'hôtel du Comité France-Amérique ; il a surtout valeur d'ambassade, et fait le pont entre les militants d'outre-Atlantique et leurs amis des « vieux pays ».

Faut-il aller plus loin ? Les affinités et les parallélismes ne méritent-ils pas d'étendre les rencontres au monde entier ? A côté de l'Union française politique, n'existe-t-il pas, en fait, une Union culturelle française qui la dépasse, et qui attend son mode d'expression ? Des Canadiens l'ont pensé, et, depuis environ trois ans, passent aux actes. L'Union culturelle qu'ils lancent engloberait tous les pays de langue et de culture françaises ; elle resserrerait leurs liens, stimulerait leurs échanges, aiderait les plus démunis, mettrait à l'étude les nombreux problèmes connexes ; elle essaierait même ailleurs, afin de tendre le plus possible à l'universalité. Constituée sur ces bases par l'initiative d'un journaliste canadien, M. Jean-Marc Léger, elle s'est donné comme président un très haut fonctionnaire de la Province de Québec, Jean Bruchési, sous-ministre de l'Éducation, comme secrétaire générale une Française, Mme Jaudoin-Prom. Sa première Assemblée générale s'est tenue à Monaco sous le patronage du prince Rainier, la seconde à Versailles avec la participation de dix-sept nationalités, la troisième est prévue à Fribourg : on cherche ainsi un roulement, en tenant compte de l'accessibilité qui favorise l'Europe. A Versailles, la Suisse avait pour délégué M. Pierre-Olivier Walzer, M. François Jost, privat-docent à Fribourg, Mme Dorette Berthoud, Mlle Vuillemin ; Fribourg et le Valais avaient contribué financièrement à leur voyage ; et s'il ne peut être question de personnalités mandatées au sens parlementaire du terme, l'adhésion de très nombreuses associa-

tions — y compris la plupart de celles que j'ai énumérées — confère à ces assises une valeur représentative.

Très nombreuses : et combien encore manquent au tableau ! Je n'ait pas fait état de celles qui proposent un but spécifiquement grammatical ou lexicologique, telles, au Canada, la Société du Parler français à Québec, ou celle du Bon Parler français à Montréal : et pourtant, la première fut à l'origine des Congrès d'où sortit le Comité de la Survivance, et leurs lexiques élèvent une digue contre l'inondation des anglicismes ; — ni de celles qui entretiennent surtout un climat d'amitié, France-Amérique, France-Canada, France-Haïti, ou tant d'autres : et pourtant, lorsqu'il s'agit de peuples qui parlent français, l'amitié repose en partie sur cette communauté linguistique et la stimule, et sur un plan moins localisé le Comité catholique des Amitiés françaises organisait jusqu'à la guerre des concours de composition française dans les écoles religieuses ; — ni des Académies ou des Instituts, ainsi cette Académie belge de langue et de littérature françaises dont le prestige et le recrutement international attestent l'universalité persistante de notre langue, ou bien cet Institut neuchâtelois dont nul en Suisse n'ignore les campagnes ; — ni des Mécènes, le prince Rainier de Monaco ou M. Charles Veillon, dont les prix richement dotés vont à des écrivains de langue française sans acception de race ou de nationalité. Très nombreuses : les jugera-t-on trop nombreuses ? déplorera-t-on une fois de plus la dispersion chaotique des énergies ? En réalité, chaque initiative s'adapte à un aspect d'une situation complexe et mouvante autant que le genre humain ; et, si le voisinage implique forcément des imbrications, il suffit de coordonner pour réduire au minimum les risques d'interférences et de froissements. Mieux vaut la spontanéité que l'alignement sur des consignes ; elle exclut les utilisations douteuses ; elle exprime éloquemment la foi que tant d'hommes, partout sur la terre, mettent en notre culture qui s'identifie à leur substance et les rapproche par dessus les frontières et les océans, — antidote des haines idéologiques, sociales ou raciales, garantie contre les cloisonnements et les suicides collectifs.

